



Rapport 2023

sur la situation en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes



#NeVousRésignezJamais

SOMMAIRE

Propos introductif.....	3
I. Egalité professionnelle : état des lieux dans la gestion des ressources humaines.....	5
1. Analyse de la situation comparée des femmes et des hommes agent.es au sein de la Ville et du CCAS des Lilas au 31 décembre 2023.....	5
<i>Répartition femmes-hommes.....</i>	<i>5</i>
<i>Qualité.....</i>	<i>6</i>
<i>Catégorie hiérarchique</i>	<i>8</i>
<i>Filières.....</i>	<i>9</i>
2. Actions menées en matière d'égalité professionnelle.....	11
<i>Réalisation des objectifs 2023.....</i>	<i>11</i>
<i>Objectifs 2023.....</i>	<i>12</i>
II. L'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques.....	13
1. Analyse de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Ville des Lilas.....	14
<i>Sexe et âge.....</i>	<i>14</i>
<i>Ménages et familles.....</i>	<i>15</i>
<i>Scolarisation et niveau de diplôme.....</i>	<i>17</i>
<i>Emploi : statuts, salaires, chômage.....</i>	<i>19</i>
2. Bilan 2023 et perspectives 2024 pour l'égalité dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de la collectivité et des ressources mobilisées	22
Axe 1 : Une ville qui veut devenir exemplaire en matière d'égalité professionnelle/ promotion générale de l'égalité.....	23
Promotion générale de l'égalité, activité générale des services et communication.....	23
Axe 2 : Une ville qui intègre l'égalité entre les Femmes et les Hommes dans ses grands projets et politiques publiques.....	30
Grandir aux Lilas.....	30
Sport.....	37
Culture.....	39
Espaces et équipements publics.....	41
Axe 3 : Une ville qui protège : lutte contre les violences faites aux femmes et égal accès aux services.....	45
Lutte contre les violences faites aux femmes.....	45
Egal accès aux services.....	49

Rapport 2023 sur la situation en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes

- Concernant le rôle d'employeur des collectivités, plusieurs textes sont applicables :
- La loi du 12 mars 2012 instaurait la réalisation et la présentation d'un **rapport sur l'égalité professionnelle dans le cadre du bilan social** à partir du 1^{er} janvier 2014.

Désormais le rapport sur l'égalité dans le cadre du bilan social est **intégré au Rapport social unique** qui présente l'état de la situation comparée des femmes et des hommes.

Les données complètes des ressources humaines concernant notre collectivité pour l'année 2023 seront incluses dans le Rapport social unique **présenté au Comité social territorial en juin 2024**.

- Un **protocole d'accord sur l'égalité professionnelle du 8 mars 2013**.
- Depuis la loi du 6 août 2019 – Transformation de la fonction publique qui consacre son dernier volet à l'égalité professionnelle :
 - Obligation de mettre en place, **un dispositif de signalement qui a pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes** et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés.
 - Obligation aux collectivités territoriales de plus de 20 000 habitant.es d'élaborer, un **plan d'action pluriannuel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**. Le plan d'action 2021 / 2023 visait à poser les premiers jalons d'une politique volontariste en matière d'égalité professionnelle, à travers **quatre axes**, auxquels s'ajoute un dernier axe indispensable à sa mise en œuvre :
 1. Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
 2. Garantir un égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
 3. Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
 4. Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes ;
 5. Garantir les conditions de réussite du plan d'action.

- **Concernant les politiques publiques :**

- La **loi du 4 août 2014** pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans son article 1^{er} dispose que les collectivités territoriales doivent agir pour **l'égalité entre les femmes et les hommes par une approche intégrée au moyen de 10 actions**. Le plan d'action et la mise en œuvre d'une démarche intégrée de l'égalité Femmes / Hommes dans les politiques publiques répondent à ces orientations.
- L'**article 61** de cette loi, codifié à l'article L.2311-1-2 du CGCT, instaure aussi pour les collectivités de plus de 20 000 habitant.es, l'obligation d'élaborer et de présenter, préalablement au débat sur le projet de budget, un **rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation**.
- Le **décret du 24 juin 2015**, codifié à l'article D.2311-16 du CGCT, prévoit **les éléments devant figurer** dans ce rapport annuel.

Ce rapport fait état de la politique de ressources humaines de la ville des Lilas en matière d'**égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes. Il reprend ainsi les données présentées aux organisations représentatives du personnel en Comité technique.

Le rapport comporte également **un bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** et décrit les orientations pluriannuelles de ces actions.

Enfin il décrit les **actions mises en œuvre** plus généralement par la Ville pour contribuer à renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble de ses politiques publiques.

Il a pour objectif de :

- documenter les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité et sur la Ville ;
- recenser les politiques publiques menées par la Ville en faveur de l'égalité femmes-hommes sur son territoire (conception, mise en œuvre et évaluation) ;
- fixer des orientations de moyen et long termes pour corriger les inégalités.

I. Egalité professionnelle : état des lieux dans la gestion des ressources humaines

1. Analyse de la situation comparée des femmes et des hommes agent.es au sein de la Ville et du CCAS des Lilas au 31 décembre 2023

Depuis 2021, le rapport sur l'égalité dans le cadre du bilan social est **intégré au Rapport social unique** qui présente l'état de la situation comparée des femmes et des hommes.

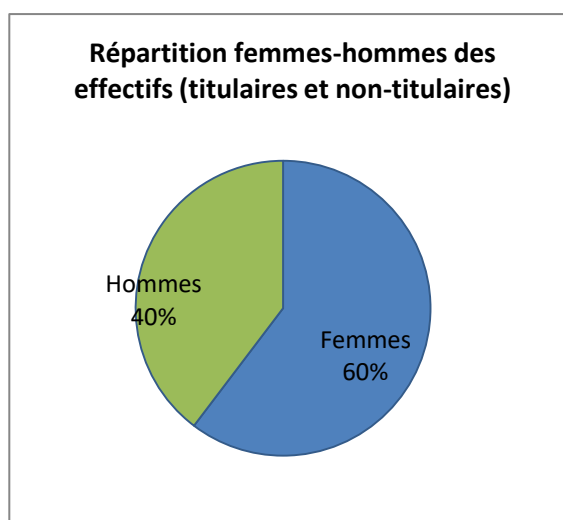
Les données complètes des ressources humaines concernant notre collectivité pour l'année 2023 seront incluses dans le Rapport social unique **présenté au Comité social territorial en décembre 2024**.

Toutes les données présentées dans cette partie du rapport reposent sur l'ensemble des effectifs Ville et CCAS **sur poste permanent**.

Répartition femmes-hommes

Sur l'ensemble des agent.es titulaires et non-titulaires de la collectivité :

Répartition femmes / hommes des effectifs (titulaires et non titulaires)



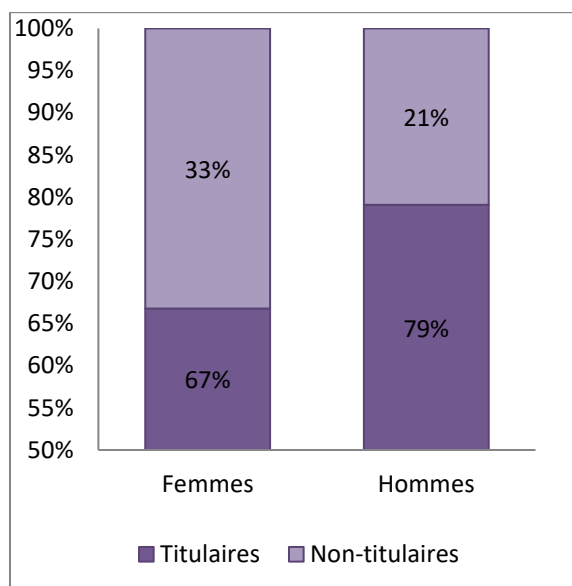
La part des femmes parmi les agent.es de la collectivité était de 60,32% en 2023 (62% en 2022). L'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes a donc diminué en 2023.

Cette part est légèrement inférieure à l'échelle nationale. Selon « Les chiffres-clés de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes – éd. 2023 », en 2021, 61,3 % des agent.es de la fonction publique territoriale sont des femmes (contre 46,2 % dans le secteur privé).

Qualité

Répartition femmes / hommes des agent.es présent.es au 31 décembre 2023 en fonction de leur qualité

	Sur l'ensemble des agents de la collectivité		Au sein des agent.es (par sexe)	
	% Femmes	% Hommes	Femmes	Hommes
Titulaires	56%	44%	67%	79%
Non-titulaires	71%	29%	33%	21%



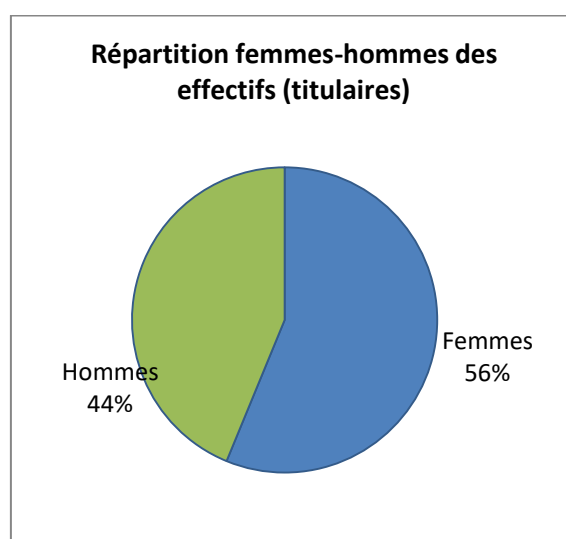
En 2023, 56 % des agent.es titulaires au sein de la collectivité sont des femmes contre 44 % d'hommes. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2021 et 2022 (62 % en 2021 ; 59 % en 2022).

La proportion de femmes titulaires au sein de la collectivité est supérieure de 2 points à la moyenne nationale au sein de la fonction publique territoriale selon « Les chiffres clés de l'égalité professionnelle – éd. 2021 ».

Il convient néanmoins de préciser qu'au sein des agentes femmes, elles sont moins nombreuses à être titulaires : 67 % d'entre elles, contre 79 % des agents titulaires parmi les hommes.

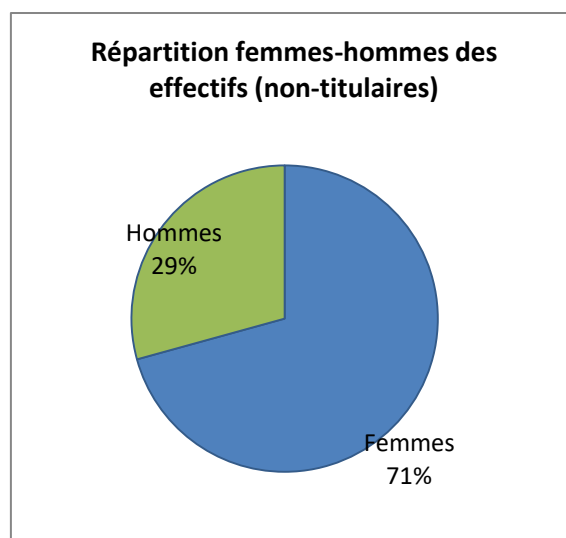
Répartition au sein des agent.es titulaires :

	Femmes	Hommes	Total
Filière administrative	53	13	66
Filière technique	62	101	163
Filière animation	45	23	68
Filière culturelle	7	4	11
Emploi fonctionnel	1	2	3
Filière médico-sociale	27	2	29
Filière sportive	-	3	3
Filière police municipale	4	7	11
TOTAL	199	155	354



Répartition au sein des agent.es non-titulaires :

	Femmes	Hommes	Total
Filière administrative	23	8	31
Filière technique	43	14	28
Filière animation	28	6	34
Filière culturelle	5	10	15
Hors cadre d'emploi	6	1	7
Filière médico-sociale	22	0	2
Filière sportive	1	2	3
TOTAL	99	41	152



En 2023, 71 % des contractuel.les sont des femmes, contre 29 % d'hommes. **Ce chiffre est en hausse depuis deux ans (2022 : 69% ; 2021 : 68%).**

Données dans la fonction publique territoriale à l'échelle nationale en 2021 :

- **65%** de femmes parmi les fonctionnaires
- **70%** de femmes parmi les contractuel.les

Au niveau national le nombre de contractuels a augmenté de 6,4 % en 2020, ce qui découle de la difficulté de recruter des agents titulaires.

Catégorie hiérarchique

**Répartition femmes / hommes des agent.es présent.es au 31 décembre 2023
en fonction de leur catégorie hiérarchique**

	<i>Femme</i>	<i>Homme</i>	<i>Total</i>	<i>% Femmes</i>	<i>% Hommes</i>
Catégorie A	41	22	63	64%	36%
Catégorie B	62	31	93	66%	34%
Catégorie C	224	149	373	60%	40%
TOTAL	327	202	529		

La proportion de femmes est relativement homogène, quelle que soit la catégorie hiérarchique. On constate une certaine stabilité depuis 3 ans.

Si la part des femmes en catégorie B et C est assez proche des données nationales (63% et 60%), elle est supérieure de 7 points pour la catégorie A.

Filières

Répartition Femmes / Hommes des agent.es par filière

	Femmes	Hommes	Total	% Femmes	% Hommes
Filière administrative	76	26	97	78 %	22 %
Filière technique	76	115	191	40 %	60 %
Filière animation	73	29	102	72 %	28 %
Filière culturelle	12	14	26	46 %	54 %
Filière fonctionnelle	1	2	3	33 %	67 %
Filière médico-sociale	49	2	51	96 %	4 %
Hors cadre d'emploi	6	1	7	86 %	14 %
Filière sportive	1	5	6	17 %	83 %
Filière police municipale	4	7	11	36 %	64 %
TOTAL	298	196	494	60 %	40 %

Comme en 2023, les femmes sont majoritairement représentées dans les filières administrative (78 %), médico-sociale (96 %), culturelle (46 %) ainsi que dans l'animation (72 %). Les filières les moins féminisées sont la filière technique (40 %), la police municipale et la filière sportive (36 %).

Ces données sont proches des taux de féminisation de la fonction publique territoriale à l'échelle nationale, comme le montrent « Les chiffres clés de l'égalité professionnelle – éd. 2021 » présentés dans l'encadré ci-contre.

Le nombre de femmes au sein de la Police municipale est néanmoins plus important aux Lilas qu'au sein de l'ensemble de la fonction publique territoriale.

Données dans la fonction publique territoriale à l'échelle nationale en 2019 :

- **95%** dans la filière médico-sociale
- **82%** dans la filière administrative
- **72%** dans l'animation
- **22%** sécurité / police municipale

**Répartition femmes / hommes des agent.es sur poste permanent
présent.es au 31 décembre 2023 par filière et par qualité**

	<i>Contractuel.le</i>			<i>Titulaire</i>			Total général
	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Sous-total titulaire</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Sous-total Contractuel.le</i>	
Filière administrative	23	8	31	53	13	66	97
Filière technique	14	14	28	62	101	163	191
Filière animation	28	6	34	45	23	68	102
Filière culturelle	5	10	15	7	4	11	26
Filière Fonctionnel	0	0	0	1	2	3	3
Filière médico-sociale	22	0	22	27	2	29	51
Hors Cadre d'emploi	6	1	7				7
Filière sportive	1	2	3	0	3	3	6
Filière police municipale	0	0	0	4	7	11	11
Total	99	41	140	199	155	354	494

2. Actions menées en matière d'égalité professionnelle

L'ensemble des objectifs 2022 et 2023 en matière d'égalité professionnelle sont déclinés dans le **Plan d'action égalité professionnelle**, présenté au Conseil municipal du 16 décembre 2020.

✓ Réalisation des objectifs 2023

Cf le plan d'égalité professionnelle

- Poursuite des **actions prévues au plan d'action pour l'égalité professionnelle** :
 - Veiller à une représentation équilibrée des femmes et des hommes sur tous les documents de communication ;
 - Egal accès à la participation dans les instances :
 - « Référent.es égalité » au sein des services : 9 femmes et 7 hommes ;
 - « Les Lilas 2030 » (instance de réflexion de l'administration communale visant à réfléchir l'avenir des Lilas) :
 - Marque employeur : 6 hommes – 6 femmes
 - Ville de demain : 4 hommes – 6 femmes ;
 - Relation usager.es : 4 hommes – 4 femmes ;
 - Développer et accompagner l'accès au télétravail pour les agent.es dont les missions le permettent et qui le souhaitent :
 - 42 agent.es en télétravail :
 - 34 femmes
 - 15 hommes
 - Poursuite de la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail : formation des élu.es à la lutte contre les LGBT+phobies ;
 - Poursuite (deuxième année) du contrat pour l'externalisation du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique.
 - Favoriser l'égal accès à la formation : 170 jours de formations auprès du CNFPT en 2023 :

Femmes :

- A : 23
- B : 41
- C : 41

Hommes :

- A : 13
- B : 8
- C : 44

- Favoriser la mixité dans les différentes filières :
 - Formation au recrutement sans biais sexistes et discriminatoires : expérimentation de formations au format innovant, le *serious game* dénonçant les stéréotypes de genre au travail.
 - Maintien de la vigilance apportée à la rédaction égalitaire des fiches de postes ;
 - Favoriser l'accès aux emplois au sein des services « espaces verts » et « voiries », via la relocalisation des services techniques et un travail sur les vestiaires (cf. espaces publics) ;
- **Mise en œuvre du projet prévu par le Fonds égalité professionnelle 2023** : « Atteindre une culture commune de l'égalité professionnelle : le nécessaire recours à des outils classiques et innovants » : **réalisé**

14 692 € de subvention obtenue pour la mise en œuvre du projet qui prévoit :

- Des outils « classiques » :
 - La poursuite de l'objectif des 100 % des agent.es formé.es à l'issu du mandat ;
- Des outils innovants :
 - La formation par les pairs :
 - La co-construction d'actions avec les « référent.es égalité » ;
 - La formation et l'accompagnement des « ambassadeur.ices à l'égalité » au sein du service périscolaire ;
- Des modes de formations innovants :
 - Représentation de théâtre forum pour un groupe de 70 agent.es (hors responsables, ayant déjà bénéficié de cette action en 2022) ;
 - Une représentation de théâtre commune à l'ensemble des agent.es ;
 - Un *serious game* "Pourquoi pas ?" et des formations pour des recrutements sans biais et discriminations sexistes ;
- Des outils de sensibilisation innovants : l'accompagnement du réseau de « référent.es égalité » et la co-construction de clips vidéo de sensibilisation à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- Lancement du **réseau « référent.es égalité »** : **réalisé**

4 temps de rencontres entre janvier et novembre 2023 :

- ▶ 14.01 : 1^{er} atelier rencontre, présentation du contexte global (outils et temps forts) de l'égalité et co-construction de la définition des « référent.es égalité » ;
- ▶ 29.03 : 2^{ème} rencontre – journée de formation à l'égalité professionnelle et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- ▶ 12.06 : 3^{ème} rencontre – atelier en demis journée de co-construction égalité professionnelle ;
- ▶ 17.11 : 4^{ème} rencontre – atelier bilan et perspectives égalité professionnelles et partage d'expériences + après-midi de formation aux LGBTphobies.



- Réaliser le **premier bilan et mise à jour du Plan d'action égalité professionnelle : en cours.**

Le bilan et la mise à jour seront adoptés lors du Conseil municipal de mars 2024.

✓ **Au-delà des objectifs**

- **Poursuite de la formation des cadres** - Manager en promouvant l'égalité de traitement et le respect mutuel.
- Le vœu présenté en Conseil Municipal, relatif à l'instauration d'**un congé menstruel**, s'est concrétisé avec **1 agente bénéficiant du congé menstruel en 2023.**

✓ **Perspectives 2024**

- Réaliser la **mise à jour du Plan d'action égalité professionnelle en co-construction** en y ajoutant des actions en faveur de l'ensemble des personnes LGBT+. Puis mise en œuvre des premières actions.
- **Poursuivre le déploiement et l'action des « référent.es égalité » au sein des services** tout en améliorant l'identification de leur rôle par les collègues.
- Déclinaison du projet prévu dans le cadre du **Fonds égalité professionnelle** - *Objectif 100% des agent.es de la collectivité sensibilisé.es à l'égalité professionnelle en 2024.*

L'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques

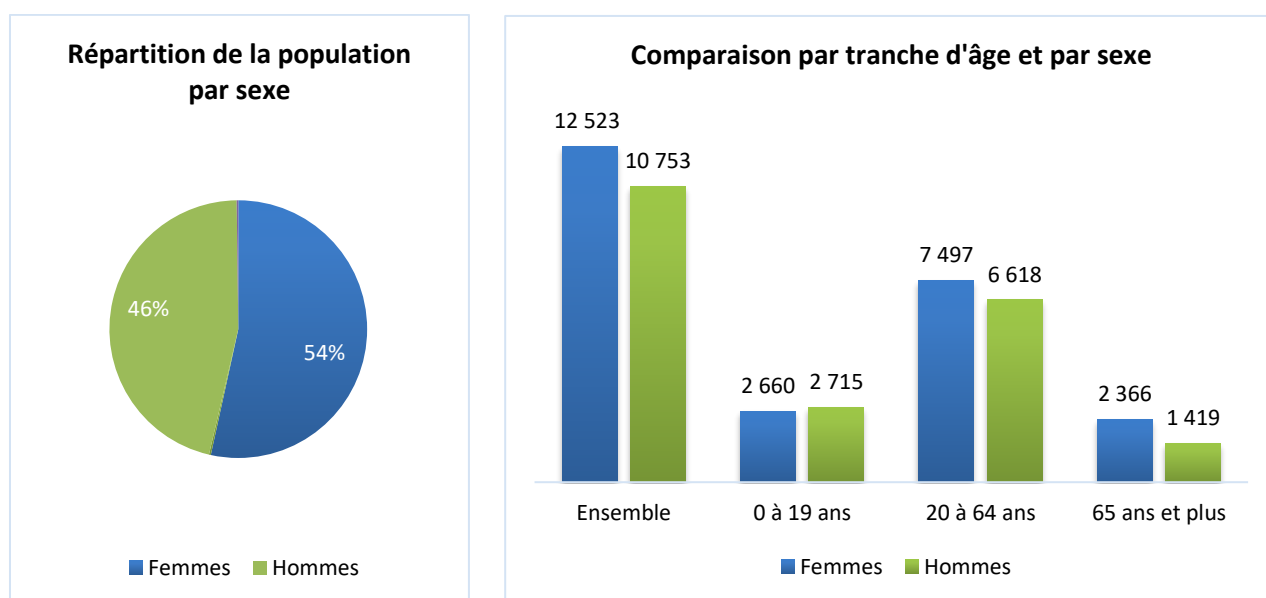
1. Analyse de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Ville des Lilas

Sexe et âge

Population par sexe et tranche d'âge

Tranche d'âge	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	10 753	100	12 523	100
0 à 19 ans	2 715	25.3	2 660	21.2
20 à 64 ans	6 618	61.5	7 497	59.9
65 ans et plus	1 419	13.2	2 366	18.9
Total	23 276 habitant.es			

Sources : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.



Sources : RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

La population est passée de 23 447 en 2019 à 23 276 en 2020 selon les données actualisées de l'INSEE. Pour autant, la population des Lilas est toujours **majoritairement féminine à 54 %**, et ce quelle que soit la tranche d'âge concernée (sauf 0 / 19 ans). Ces proportions sont

supérieures à celles constatées lors du recensement au niveau départemental, régional et national comme le montre le tableau ci-dessous.

Population par sexe et tranche d'âge (en %)

	Seine-Saint-Denis		Ile-de-France		France	
Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ensemble	50,70	49,30	51,71	48,29	48,83	51,17
0 à 19 ans	27,9	29,9	24,2	26,9	22,3	23,5
20 à 64 ans	58,9	59,2	59,1	59,8	54,4	56,1
65 ans et plus	13,2	10,9	16,7	13,3	23,3	19,1

Sources : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Ménages et familles

Ménages selon leur composition

	2017		2019		2020	
<i>Ensemble</i>	10 723	100%	10 865	100%	10 842	100%
<i>Ménages d'une personne</i>	4 736	44,2%	4 537	44,3%	4 832	44,6%
<i>Femmes seules</i>	2 909	27,1%	2 901	27%	3 040	28%
<i>Hommes seuls</i>	1 827	17%	1 636	17,2%	1 792	16,5%
<i>Autres ménages sans famille</i>	325	3%	958	2,7%	270	2,5%
<i>Ménages avec famille(s)</i>	5662	52,8%	5 763	53%	5 740	52,9%

Sources : Insee, RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le **nombre de femmes seules s'élève à 28 %** contre 16.5 % pour les hommes. La proportion de femmes seules est **plus élevée de 6,9 points** par rapport aux données nationales (21.1 %). Après avoir stagné pendant des années (de 2012 à 2022), elle a connu une légère augmentation en 2023 (6,1 points en 2022). La part des hommes seuls continue d'augmenter.

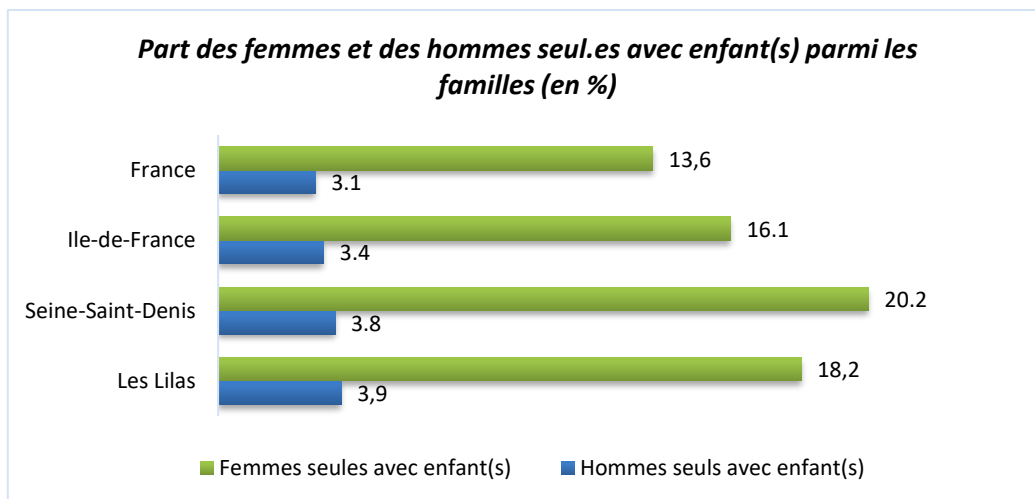
Nombre de ménages avec familles

	Les Lilas	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France	France
<i>Ensemble</i>	5 740	408 802	3 150 527	18 358 483
<i>Couples sans enfant</i>	1 870	109 862	1 087 190	7 898 090
<i>Couples avec enfant(s)</i>	2 581	203 384	1 464 102	7 519 736
<i>Familles monoparentales</i>	1 289	95 556	621 661	3 100 686
<i>Femmes seules avec enfant(s)</i>	1 093	84 849	513 731	2 521 025
<i>Hommes seuls avec enfant(s)</i>	223	15 787	107 930	579 661

Sources : Insee RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Aux Lilas, la part des **femmes seules avec enfant(s)** représente **18,9 % des ménages**, tandis que c'est le cas de 3,9 % des hommes. La part des hommes seuls avec enfant(s) augmente légèrement.

Comme le montre le graphique ci-dessous, **la part de femmes seules avec enfant(s) est inférieure à celle observée en Seine-Saint-Denis mais est supérieure de près de 4,6 points aux chiffres nationaux**. Cette différence est néanmoins moins importante qu'en 2017 et reste stable depuis 2019.



Sources : Insee RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023

Scolarisation et niveau de diplôme

	Ensemble	Femmes	Hommes
2 à 5 ans	69,5	71,4	68,1
6 à 10 ans	94,3	93,6	94,9
11 à 14 ans	98,4	98,6	98,2
15 à 17 ans	97,8	98,9	96,6
18 à 24 ans	54,7	60,1	49,4
25 à 29 ans	10,5	9,4	11,7
30 ans ou plus	1,9	1,8	1,9

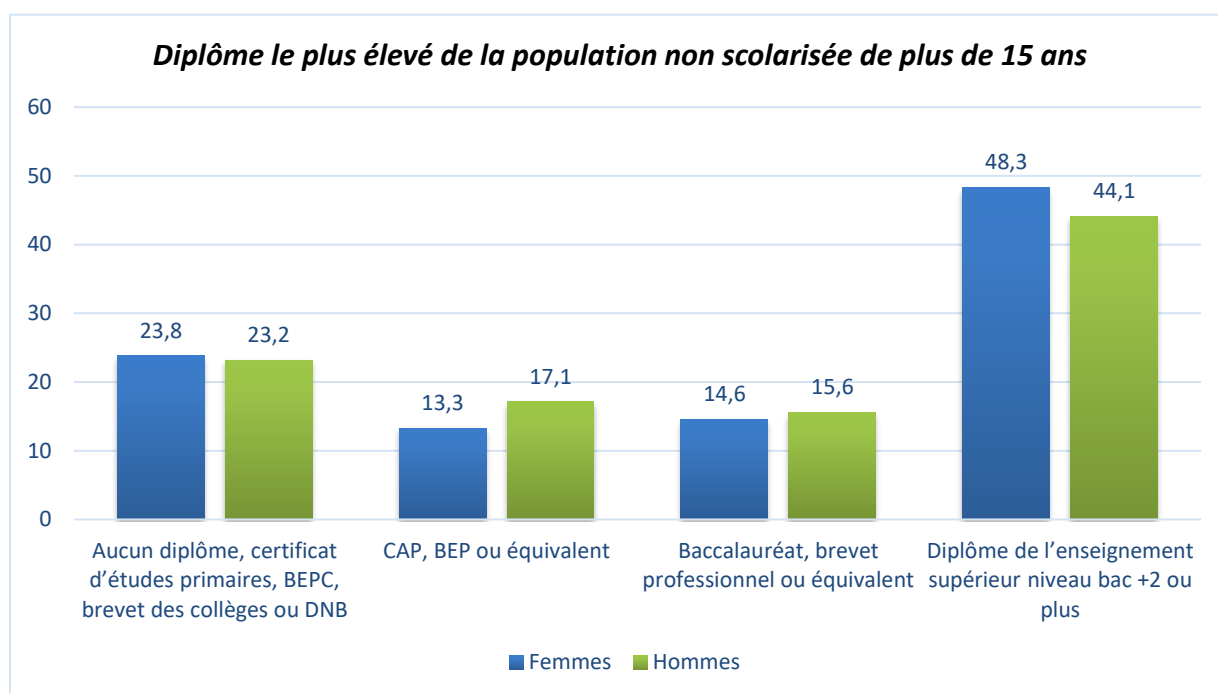
Sources : Insee RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Selon le tableau ci-dessous, la population Lilasienne se caractérise par un **haut niveau de diplôme de l'enseignement supérieur niveau bac + 2 ou plus**, détenu par **48,3 % de femmes (47,2 % en 2019) et 44,1 % d'hommes (41,8 % en 2019)**.

**Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de plus de 15 ans,
selon le sexe en 2020 en %**

	Ensemble	Femmes	Hommes
<i>Aucun diplôme, certificat d'études primaires, BEPC, brevet des collèges ou DNB</i>	23,5	23,8	23,2
<i>CAP, BEP ou équivalent</i>	14,7	13,3	17,1
<i>Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent</i>	14,8	14,6	15,6
<i>Diplôme de l'enseignement supérieur niveau bac +2 ou plus</i>	47	48,3	44,1

Sources : Insee RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.



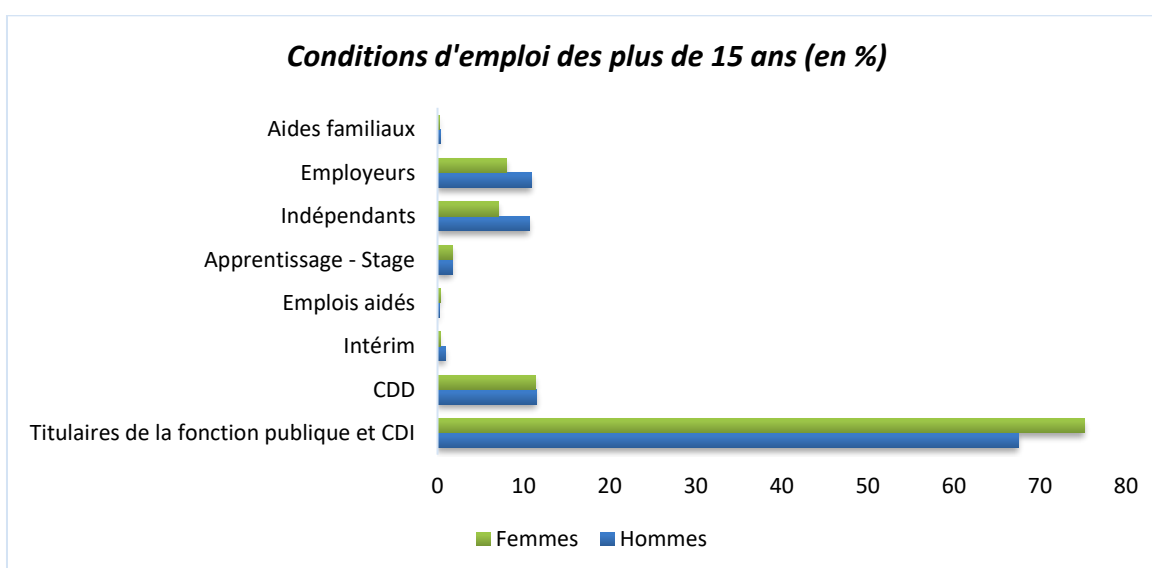
Sources : Insee RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Si les femmes sont plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur (48,3 % contre 44,1 %), elles sont également plus nombreuses à ne posséder aucun CAP / BEP (13,3 % contre 17,1 %) ou un baccalauréat (14,6 % et 15,6 %).

Emploi : statuts, salaires, chômage

Statut et conditions d'emploi des plus de 15 ans selon le sexe

	Femmes		Hommes	
Ensemble	5 390	100%	5 244	100%
Salariés, dont :	4 802	89,1%	4 286	81,7%
Titulaires de la fonction publique et CDI	4 055	75,2%	3 539	67,5%
CDD	615	11,4%	601	11,5%
Intérim	16	0,3%	48	0,9%
Emplois aidés	22	0,4%	12	0,2%
Apprentissage - Stage	94	1,7%	87	1,7%
Non-Salariés, dont :	588	10,9%	957	18,3%
Indépendants	433	8%	574	10,9%
Employeurs	142	2,6%	370	7,1%
Aides familiaux	13	0,2%	14	0,3%



Sources : Insee RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

La population des Lilas, et les femmes à plus de 75 %, occupent principalement des postes en contrat à durée indéterminée ou sont titulaires de la fonction publique, leur garantissant une certaine sécurité en matière d'emploi. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper ce type d'emploi. **La part de femmes qui occupent un CDI ou étant titulaires de la fonction publique aux Lilas était supérieure à celle du territoire national** jusqu'en 2020, mais elle est désormais légèrement inférieure (0,1%). Elle est également inférieure à celles du département et de la région, comme le montre le tableau ci-dessous.

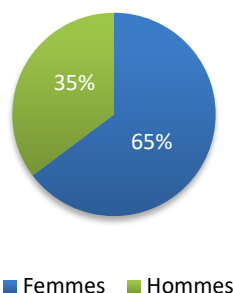
Aux Lilas, les **femmes employeurs sont également moins nombreuses que les hommes (2,6 % contre 7,1 %)** tandis **qu'elles sont légèrement plus nombreuses à occuper un CDD (11,4 % contre 11,5 %) ou un emploi aidé (0,4 % contre 0,2 %)**. Ces proportions s'observent également à l'échelle départementale, régionale et nationale d'après le tableau ci-dessous.

Statut et condition d'emploi des plus de 15 ans selon le sexe (en %)

	Seine-Saint-Denis		Ile-de-France		France	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Salariés	87,5	93,3	85,9	91,0	83,8	89,7
Titulaires de la fonction publique et CDI	73,8	77,8	74,9	77,9	71,1	75,3
CDD	8,6	11,0	6,3	9	6,8	10,3
Intérim	2,3	1,3	1,6	0,9	2,6	1,2
Emplois aidés	0,3	0,5	0,3	0,4	0,5	0,8
Apprentissage - Stage	2,4	2,7	2,8	2,9	2,9	2,2
Non-Salariés	12,5	6,7	14,1	9	16,2	10,3
Indépendants	7,3	4,6	7,8	6,4	8,8	7,1
Employeurs	5,0	2,0	6,3	2,5	7,3	3
Aides familiaux	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2

Sources : Insee RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

**Part des salarié.es aux Lilas de 15 ans ou plus à temps
partiel par sexe**



Sources : Insee RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

65% des personnes à temps partiel sont des femmes.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, aux Lilas les femmes sont majoritaires dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (75,1 % et 57,6 %). A l'inverse, elles sont peu nombreuses à travailler dans le domaine de la construction (11,6 % et 0).

Taux de féminisation par secteur d'activité

	Nombre	dont femmes en %
<i>Ensemble</i>	5 484	46,3
<i>Agriculture</i>	0	0
<i>Industrie</i>	160	39,9
<i>Construction</i>	345	9,3
<i>Commerce, transports, services divers</i>	3 094	34,3
<i>Administration publique, enseignement, santé, action sociale</i>	1 865	73,6

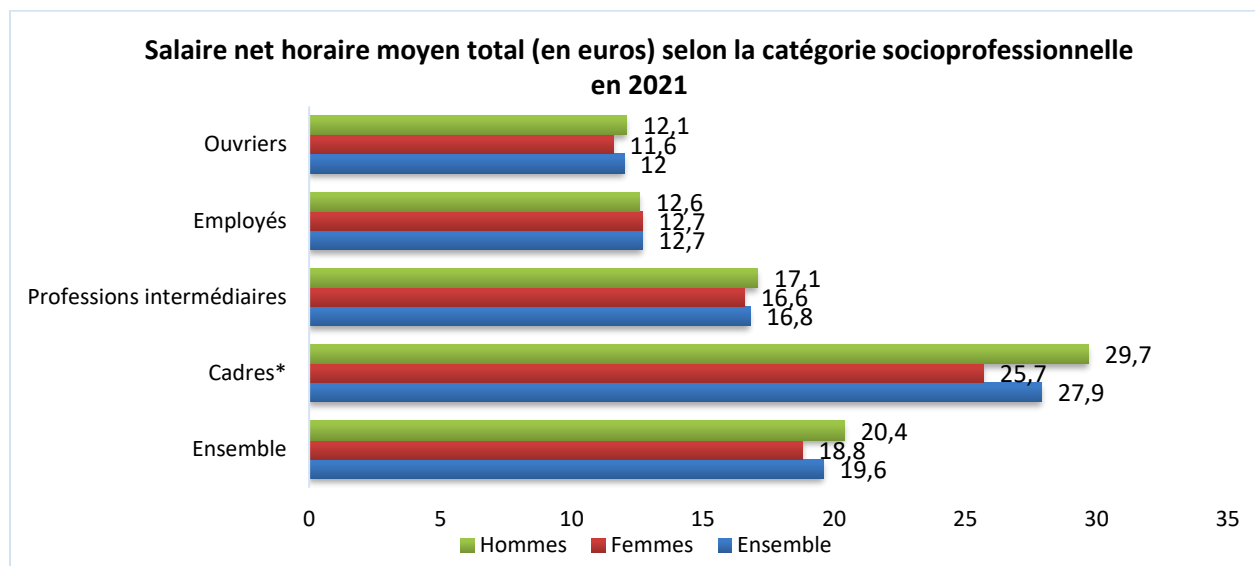
Sources : Insee RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2020

	Salariés	Non-salariés
<i>Industrie</i>	38,4	28,6
<i>Construction</i>	11,6	0
<i>Commerce, transports, services divers</i>	32,2	39,9
<i>Administration publique, enseignement, santé, action sociale</i>	75,1	57,6

Sources : Insee RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Le graphique ci-dessous montre que, à l'exception des employé.es, le **salaire net horaire moyen total est plus élevé pour les hommes** que pour les femmes. Il est à noter que cet écart est particulièrement plus important chez les cadres. Ces écarts existent quelles que soient les échelles territoriales.



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN), fichiers salarié.es au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

2. Bilan 2023 et perspectives 2024 pour l'égalité dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de la collectivité et des ressources mobilisées

La thématique de l'égalité entre les Femmes et les Hommes s'affirme comme une **préoccupation toujours plus forte pour la ville des Lilas**.

De la mise en place d'actions spécifiques tout au long de l'année, à une promotion plus large de l'égalité entre les Femmes et les Hommes, l'objectif était d'aller progressivement **vers l'élaboration d'un plan d'actions**, dans une approche intégrée de l'égalité.

En ce sens, l'action municipale en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes s'est structurée dès 2018 autour de trois axes de travail :

- **Axe 1** : Une ville qui veut devenir exemplaire en matière d'égalité professionnelle / promotion générale de l'égalité ;
- **Axe 2** : Une ville qui intègre l'égalité entre les Femmes et les Hommes dans ses grands projets et politiques publiques ;

- **Axe 3** : Une ville qui protège : lutte contre les violences faites aux femmes et égal accès aux services.

Le bilan des actions menées en 2023 ainsi que les perspectives pour l'année 2024 sont présentées ci-après selon ces trois axes de travail.

En parallèle, un bilan exhaustif du plan d'action pour l'égalité professionnelle sera présenté en Comité social territorial.

Axe 1 : Une ville qui veut devenir exemplaire en matière d'égalité professionnelle/promotion générale de l'égalité

Cet axe concerne **l'action des services supports de la collectivité**, c'est-à-dire l'action de la collectivité :

- En tant qu'employeur pour favoriser **l'égalité professionnelle** : ce volet est détaillé en première partie du présent rapport (*et dans le **Plan d'action égalité professionnelle** présenté au **Comité technique du 8 décembre 2020** et au **Conseil municipal du 16 décembre 2020***) ;
- En termes de **promotion générale de l'égalité**, de **communication** et de **fournitures de biens et de services**, en vue de mettre en œuvre une approche véritablement intégrée de l'égalité.

Promotion générale de l'égalité, activité générale des services et communication



✓ **Réalisation des objectifs 2023**

- Poursuivre la diffusion de règles communes pour **l'utilisation de l'écriture inclusive** au sein de la collectivité, en interne comme en externe :
 - Le travail mené à travers la refonte des formulaires a permis de diffuser les bonnes pratiques en matière de langage égalitaire à l'ensemble des directions. **A poursuivre grâce à des sensibilisations régulières et apports de ressources pratiques.**

- Poursuivre les **actions menées chaque année** :
 - Poursuivre de l'adhésion à **E.C.V.F** et adhésion au **Centre Hubertine Auclert** : **réalisé**.
 - Maintenir la vigilance à **ne pas avoir de communication stéréotypée** ; suivi permanent des publications internes et externes : **réalisé et poursuivi**.
 - Réaliser **deux campagnes de sensibilisations** à l'échelle de la Ville par an : **réalisé et poursuivi**.

- Créer une **page sur le site internet de la Ville** dédiée à l'égalité femmes-hommes : **réalisé partiellement, à poursuivre**. Dans l'attente de la refonte du site internet dont la livraison est prévue pour septembre 2024, une page dédiée au *Festival du Film Féministe* et une à la lutte contre les violences ont été créées,

- Organisation d'un **évènement autour du 8 mars**, dans le cadre de *Journée internationale de lutte pour les droits des Femmes* : **réalisé** (cf. programme ci-dessous)
 - Une soirée thématisée autour des injonctions : soirée d'échange du 8 mars 19h15 / 21h30 : *Comment la diversité des médias peut-elle permettre à tous et toutes de questionner les injonctions liées au genre et à la sexualité ?* Invité-es : Elvire Duvelle-Charles, Tal Madesta et Emmanuelle Josse, animé par Clara Parisi du Centre Hubertine Auclert. Suivie d'une séance de dédicace et d'un pot de l'amitié.



- Rendre visible les femmes dans l'espace public. Cela s'est fait à travers trois nominations :
 - L'Avenue Madeleine Odru en janvier 2023 ;
 - La halle du marché Gisèle Halimi en mars 2023 ;

- L'espace à l'intersection des rues Bruyères et de Paris devenu « place Marie Trintignant » en novembre 2023 ;



Lionel Benharous,
Maire des Lilas

Madeline Da Silva,
Maire-adjointe en charge de l'égalité entre les femmes
et les hommes et de la lutte contre les violences sexistes
et sexuelles

Guillaume Lafeuille
Maire-adjoint en charge de la vie économique et commerciale
La municipalité

ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie
de nomination du marché

GISÈLE HALIMI

*Figure emblématique des combats des femmes pour l'égalité, avocate,
femme de lettres, femme politique, défenseuse du droit des peuples à
disposer d'eux-mêmes et des libertés fondamentales.*

Dimanche 12 mars à 11h

Entrée du marché, avenue Waldeck-Rousseau

Rota
Rota



INVITATION



- La culture pour promouvoir l'égalité : programmation du spectacle « Le Syndrome du banc de touche » de Léa Girardet et Julie Bertin.
- Une campagne de sensibilisation : « Bingo des inégalités » :



✓ Au-delà des objectifs

- **Organisation de la deuxième « Quinzaine des fiertés » du 12 au 25 juin 2023** : parce que la lutte contre les violences, les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle sont liées et indissociables, la Ville poursuit l'approfondissement de son action :
 - **Deux soirées d'échanges partenariales** (rencontres littéraire & cinématographique) :
 - Une soirée à la librairie *Folies d'Encre* : « Des récits LGBTQI+ pour les enfants : quels possibles ? » co-organisée par la maison d'édition « On ne compte pas pour du beurre » : en présence de Chloé Vivarès et Thomas Quillardet.
 - Une soirée à l'auditorium de l'espace culturel Jean Cocteau, co-organisée par l'Observatoire de la diversité culturelle : « Les fiertés aux Lilas, entre littérature et cinéma »

QUINZAINE DES FIERTES

LES FIERTÉS AUX LILAS. ENTRE LITTÉRATURE ET CINÉMA
UN ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL DE L'ODC, EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DES LILAS

+104%
DE CRIMES OU
DÉLITS ANTI-LGBT+
ENTRE 2016
ET 2021

1/3
DES RÉPONDANT·ES
AURAIT ÉTÉ VICTIME D'AU
MOINS UNE AGRESSION
LGBT+PHOBIE
AU TRAVAIL

PARMI LES ENFANTS ET
ADOLESCENT·ES TRANS,
1 SUR 2
SUBIT DES
HARCÈLEMENTS ET
VIOLENCES À L'ÉCOLE

LA FAMILLE,
DEUXIÈME PÔLE
DE VIOLENCE
LGBT+PHOBIE APRÈS
LE HARCELEMENT
EN LIGNE

JEUDI 22 JUIN
AUDITORIUM
DU CENTRE CULTUREL
ENTRÉE LIBRE

19H RENCONTRE LITTÉRAIRE

- Mathilde Forget pour son roman « De mon plein gré », Editions Grasset
- Florent Manelli, Camille Desombre et Nanténé Traoré, pour la présentation de l'ouvrage collectif « Pédés », coordonné par Florent Manelli

La soirée sera animée par Diane Gabeloteau.

20H PROJECTION DE COURT-MÉTRAGES

- « Sored » (2017) de David Chausse et Simon Frenay
- « De façade » (2020) de Julien Hérichon

Discussion avec le public.

20H30 PROJECTION DU FILM
« LES SENTIERS DE L'OUBLI »
DURÉE 1H11

- Film chilien de la réalisatrice Nicol Ruiz Benavides

Discussion après le film.

22H POT CONVIVAL







- La présence des couleurs arc-en-ciel dans les espaces publics de chaque quartier ;



- Une exposition sur l'évolution des droits LGBT au Kiosque ;



- L'accueil de la *Caravane des discriminations* du Département de Seine-Saint-Denis ;
- La poursuite des formations permettant la levée du niveau de connaissance sur la thématique des LGBT+phobies :
 - 2 sessions de sensibilisation par l'association *SOS Homophobie*, des agent.es communaux (soit près de 25 agent.es formé.es) ;
 - La formation des élu.es municipaux ;
 - La formation des référent.es égalité au sein des services.



- **La ville inclusive** : mise en œuvre des actions formulées par le *Comité consultatif Lilasien*

7 propositions (sur 17) concernaient la thématique de l'égalité et de la lutte contre les violences et discriminations :

- Projet n°8 – Semaine de sensibilisation contre les discriminations : **réalisé** ;
- Projet n°9 - Les Lilas, ville ouverte, LGBT+
 - La colorisation de l'espace public aux couleurs arc-en-ciel dans chaque quartier : **réalisé partiellement et à poursuivre** (voir p. 43, espaces publics)
 - Une exposition sur l'évolution des droits LGBT au Kiosque : **réalisé** ;
- Projet n° 10 - Diffusion des connaissances sur les personnes LGBT+ ; deux soirées d'échanges (rencontres littéraires & cinématographique) : **réalisé** ;
- Projet n°11 - Formulaires inclusifs ; la diffusion de formulaires inclusifs : **réalisé** ;
- Projet n°12 – Sensibilisation des relais pour lutter contre les discriminations : **réalisé** ;
- Projet n°1 - Marches exploratoires : **réalisé** en partenariat avec l'EFUS et une journée « *Be secure feel secure* » ;
 - Table-ronde : promouvoir une approche de genre dans les politiques de sécurité urbaine
 - Marche exploratoire ;

Certaines autres propositions n'ont malheureusement pas pu être réalisées, car elles dépendaient de l'engagement de partenaires : la Ville a multiplié les sollicitations et continuera de le faire :

- Projet n°9 - Illumination de la tour TDF aux couleurs LGBT ;
- Projet n°9 - Départ de la *Marche des fiertés* aux Lilas ;
- Projet n°2 -Toilettes mixtes : ils seront mis en place dès la réouverture du gymnase Liberté, dont les travaux de rénovation ont pris du retard ;

✓ Objectifs 2024

- Poursuivre la diffusion de règles communes pour l'**utilisation de l'écriture inclusive** au sein de la collectivité, grâce à la formation des agent.es ;
- Poursuivre les **actions menées chaque année** :
 - Poursuite des **adhésions à E.C.V.F et au Centre Hubertine Auclert**
 - Maintenir la vigilance à **ne pas avoir de communication stéréotypée** : suivi permanent des publications internes et externes.
 - Réaliser **deux campagnes de sensibilisations** à l'échelle de la Ville par an.
 - Organiser un **évènement autour du 8 mars**, dans le cadre de *Journée internationale de lutte pour les droits des Femmes*

Axe 2 : Une ville qui intègre l'égalité entre les Femmes et les Hommes dans ses grands projets et politiques publiques

Grandir aux Lilas : petite enfance / enfance et éducation / jeunesse



Petite enfance / enfance et éducation

✓ Réalisation des objectifs 2023

- Maintenir l'éducation à l'égalité dans le projet de service du Pôle périscolaire : réalisé.

Extraits du Projet pédagogique des Centres de loisirs 2022-2023 : « Des propositions d'activités leur sont faites lors des réunions en début de matinée et d'après-midi. Nous veillons à ce qu'elles soient diversifiées et proposées à tous, filles-et garçons, dans un souci permanent d'égalité entre les deux genres. »

- Poursuivre la sensibilisation au Relais petite enfance : réalisé.

Communication informative à l'aide d'affichage à destination des parents.

- Revoir l'affichage des accueils petite enfance : réalisé et à poursuivre.

Recherches et sélection d'affiches, ainsi que d'articles thématiques, afin de permettre une sensibilisation des équipes tout au long de l'année.



- Formation des professionnel.les de la petite-enfance : réalisé et à poursuivre.

Mise en place de plusieurs actions pour accompagner les professionnel.les dans l'évolution des pratiques :

- Attention portée aux échanges avec les parents et les enfants : lors des transmissions, veiller à s'adresser également aux parents, lors de réunions d'explications, ...
 - Vigilance concernant les jeux afin de favoriser la mixité entre les enfants et déconstruire les stéréotypes de genre :
 - Vocabulaire utilisé : par exemple, trousses médicales et non trousses d'infirmières ;
 - Les couleurs du matériel utilisé : éviter les couleurs stéréotypées dans l'achat de nouveaux jouets (rose, bleu...) ;
 - Formation d'une partie des équipes au repérage et au traitement des violences faites aux enfants ;
- **Elargir l'achat de livres sans stéréotypes** dans l'ensemble des structures accueillant des enfants.
 - Nouveaux achats de livres pour l'ensemble des accueils périscolaires via la maison d'édition *On ne compte pas pour du beurre* – Pour la représentation de tou.tes les enfants et de toutes leurs familles ;
 - Réflexion continue au sein des structures petite enfance : achat à venir auprès de prestataires spécialisés ;
- Poursuite du travail participatif sur la **bibliographie des « livres de Noël » sans stéréotypes** de genre. Une liste 17 noms de livres pour les écoles maternelles et 25 livres pour les écoles élémentaires, sans stéréotype de genre a été proposée à toutes les écoles au sein de laquelle l'ensemble des 1 774 enfants des écoles des Lilas ont pu choisir leur livre de Noël.
- **Reprise du projet des « ambassadeurs et ambassadrices de l'égalité »** avec la **mise en place d'expérimentations par les ambassadeurs et ambassadrices** de nouveaux jeux et / ou nouveaux modes d'utilisation des temps et espaces sur les accueils périscolaires dans une perspective plus égalitaire : **adapté et réalisé.**
 - Les directeur.ices périscolaire ont bénéficié d'un cycle de formation de 10 séances sur l'ensemble de l'année 2023. Grâce à des outils d'éducation populaire, les objectifs suivants ont été atteints :
 - Poser des bases communes permettant un engagement de chacun.e et une dynamique collective ;
 - Prendre conscience de ses représentations genrées ;
 - Comprendre la construction des rapports de domination entre femmes et hommes ;
 - Identifier les agissements sexistes ;
 - Prendre conscience de son pouvoir d'agir ;
 - Observer et analyser ses pratiques professionnelles ;
 - Coconstruire des pratiques plus égalitaires ;

- Reprise du projet des **mallettes pédagogiques à l'égalité** et mise à jour de leur contenu : **bilan réalisé, mise à jour à poursuivre**, notamment en lien avec les formations initiées cette année.
- Poursuite de la **sensibilisations à l'égalité et à la déconstruction des stéréotypes de genre des ATSEMs et des animateur.ices** nouvellement arrivé.es au Pôle périscolaire : **réalisé partiellement**.
 - Dans la continuité de la formation des directeur.ices périscolaires, l'ensemble des équipes périscolaires ont été formées lors d'un atelier utilisant l'éducation populaire.
- Recruter **un.e référent.e « Santé et accueil inclusif »** à identifier sur chaque structure de la petite enfance afin d'y inclure des fonctions de sensibilisation à l'égalité. : **Non réalisé** en raison des difficultés de recrutement dans le secteur de la petite enfance. Le poste reste à pourvoir.

✓ **Au-delà des objectifs**

- **Participation au Festival du Film Féministe** :
 - Atelier de création numérique intergénérationnel animé par Benoît Labourdette ;
 - Séance du film « *Capitaine !* » réalisé par Nicolas Hu et Noémi Gruner avec restitution des créations numériques des enfants et seniors, en avant-séance.

✓ **Perspectives 2024**

- **Poursuivre la vigilance sur la déconstruction des stéréotypes de genre** et la sensibilisation des professionnel.les de la petite enfance :
 - Déploiement de formations dédiées,
 - Instauration de « cafés des parents » sur le thème de l'égalité,
- **Poursuivre la formation des professionnel.les** de la petite enfance aux violences faites aux enfants ;
- **Participation au Festival du Film Féministe** : maintien d'un atelier et d'une séance dédiée.
- **Egalité intégrée ou projets thématiques** ajoutés à l'ensemble des projets d'animation des équipes périscolaires ;

- **Reprise du projet de la cour égalitaire** : diagnostic bilan auprès des enfants et accompagnement des équipes périscolaires aux nouvelles pratiques avec un travail sur le jeu et la manière dont il peut être un soutien à cette cour égalitaire.
- **Poursuivre l'achat de livres sans stéréotypes** dans l'ensemble des structures accueillant des enfants ;

Jeunesse

✓ **Réalisation des objectifs 2023**

- Poursuivre le développement et l'approfondissement des actions menées sur la **sensibilisation aux questions de genre, la lutte contre les stéréotypes, les relations Filles / Garçons, et la prévention des violences sexuelles et sexistes : réalisé**
- **Consolider les actions de sensibilisation aux droits des femmes** : nouvelle exposition proposée au Kiosque autour des thématiques du virilisme, du *body shaming* et de la charge mentale. **Réalisé.**

Une exposition créée par le Bureau Information Jeunesse du Kiosque et installée du 24 janvier au 11 mars 2023, avec des ateliers / débats autour de l'exposition.

- **Travailler l'estime de soi et la confiance en soi des jeunes femmes**, au travers de projets autour du corps et de l'image de soi, en lien avec le Service Jeunesse : **réalisé**

Le **Service jeunesse** a mis en place 2 actions répondant aux objectifs

- **Ciné débat : projection du film « Mon premier combat »**

Dans le cadre la *Journée internationale de lutte pour les droits des femmes*, le Service jeunesse a organisé un ciné / débat en directions des adhérent.es de la structure.

La projection et le débat ont réunis 22 jeunes âgés de 11 à 17 ans. Le film suivait le parcours d'une jeune fille qui souhaitait participer à son premier combat de boxe. Les différentes réactions de l'entourage de la jeune fille ont permis d'alimenter le débat sur les stéréotypes et les représentations que peuvent avoir les jeunes.

- **Exposition : « Une femme, une histoire »**

Durant les vacances d'hiver, les 21 et 22 février, les animateur.ices ont mis en place des ateliers de recherches en direction des jeunes. Les ateliers avaient pour but d'identifier des femmes ayant lutté contre l'esclavage durant la « traite négrière ». Les jeunes ont pu retracer le parcours de 4 femmes ayant œuvré contre l'esclavage à travers le monde. Deux

expositions ont pu être organisées : une en direction des jeunes du service le 3 mars 2023 et une le 22 mars dans le cadre de la *Semaine de lutte contre les discriminations*.

15 jeunes âgés de 13 / 14 ans ont participé aux ateliers.

Les jeunes se sont rendu compte du rôle important des femmes dans la lutte contre l'esclavage.

Le **Kiosque** a pu mener différentes actions correspondant à ces objectifs :

- **Théâtre-forum sur le virilisme et les relations filles / garçons :**

En partenariat avec la *Compagnie du Grain de Sel*, le Kiosque a organisé des séances de théâtre-forum au sein du collège, visant à sensibiliser l'ensemble des élèves de 5^{ème} sur les questions liées au virilisme, aux inégalités de genre et au consentement. Trois séances ont été organisées les 6 et 7 décembre 2023 au collège Marie Curie. 160 élèves ont été sensibilisés.

- **Atelier de prévention « vie affective et sexuelle » :**

En partenariat avec le Centre de planification de la *Maternité des Lilas* et le *Centre municipal de santé*, le Kiosque mène chaque année des ateliers de sensibilisation autour de la vie affective et sexuelle au collège Marie Curie. Ces actions permettent d'ouvrir des espaces de parole et de débats autour des inégalités de genre, des rapports entre les femmes et les hommes et les violences sexistes et sexuelles dans les rapports amoureux. En 2022, toutes les classes de 4^{ème} ont été sensibilisées, soit 169 élèves.

- **Exposition « Droit des femmes, où en est-on ? » :** Une exposition sur les droits des femmes, créée par le Bureau Information Jeunesse a été affichée au Kiosque la semaine du 8 mars 2023. Elle reprenait l'évolution des droits des femmes selon une frise chronologique, établissait un état des lieux des représentations de femmes dans différents milieux (travail, politique, cinéma, scolarité, travail domestique) et ouvrait la discussion sur les combats qui restent à mener. L'exposition était en accès libre et a permis de faire évoluer les représentations et de lancer des débats auprès des jeunes de 12 à 25 ans fréquentant la structure.



- **Exposition « Rapports femmes / hommes sous un autre regard »** : Une exposition créée par le Bureau Information Jeunesse pour mettre en avant plusieurs sujets comme le virilisme, le *mansplaining*, les stéréotypes sociaux et normes de genre ou encore les inégalités de genre dans l'espace public. Elle a été affichée au Kiosque du 30 janvier au 20 mars 2023. Un mur d'expression sur les inégalités de genre dans l'occupation de l'espace public été proposé pour recueillir des témoignages et ouvrir des espaces de discussion. Un livret ressource était à disposition du public.

LES STÉRÉOTYPES SOCIAUX ET NORMES DE GENRE

stéréotypes ?
Préjugés ?
Normes de genre ?

- **Stéréotypes** : images préconçues et simplifiées d'un individu ou d'un groupe d'individus menant à leur classification en catégorie selon des attributs physiques, moraux et/ou comportementaux.
- **Préjugé** : opinion préconçue qui porte sur un sujet, un objet, un individu ou un groupe d'individus. Un préjugé naît à partir d'un stéréotype.
- **Normes de genre** : association des comportements à un rôle typiquement masculin ou féminin.

Les normes sont transmises dès l'enfance par les parents, la famille, l'école et les groupes de pairs (enfants du même âge). Dans ce contexte, l'individu est amené à intérioriser les normes et les codes sociaux relatifs au masculin et au féminin.

La crainte de l'exclusion, de la marginalisation ou de la discrimination que pourrait subir une personne n'intégrant pas les normes de genre socialement reconnues est une des raisons expliquant la transmission de ces codes sociaux.

Ainsi, dès le plus jeune âge, on inculque aussi bien aux filles qu'aux garçons, des comportements à avoir et d'autres à bannir.

On inculque souvent aux filles une plus grande palette d'émotions et on attend d'elles une certaine sensibilité, fragilité, tout en masquant leur colère. On apprend aux garçons à maîtriser leurs émotions, à les contenir, pour correspondre au stéréotype de l'homme fort et infatigable.

Vous trouvez ça absurde ? Nous aussi !

- **Atelier sensibilisation « Quand je marche dans la rue »** : il a été proposé en partenariat avec le lycée Paul Robert pour ouvrir des espaces de réflexion et de débat sur les inégalités de genre dans l'espace public. Un stand été installé pendant la pause méridienne au sein de l'établissement avec :

- un mur d'expression pour recueillir des témoignages sur le sentiment de sécurité / insécurité dans l'espace public, les stratégies et comportements développée pour limiter les situations de vulnérabilités dans la rue
- un débat mouvant pour permettre aux jeunes d'exprimer leur point de vue et de débattre. Cette action a eu lieu le jeudi 9 mars, 54 jeunes ont été sensibilisés.



- **Atelier de médiation autour de l'estime de soi**, proposé en partenariat avec le Service jeunesse. Dans le cadre d'une animation « Incroyable talent », les éducatrices et psychologues du Kiosque ont accompagné les jeunes à préparer leur audition dans l'objectif de les mettre en confiance.

Une attention particulière été portée aux jeunes filles pour travailler la confiance en soi, à placer sa voix et l'occupation de l'espace en tant que jeune femme afin de leur permettre de mettre en avant leurs compétences. Cette action a eu lieu le vendredi 28 juillet et a rassemblé 14 jeunes.

✓ Au-delà des objectifs

- **Participation à la table ronde « Promouvoir une approche de genre dans les politiques de sécurité urbaine »**, organisée par l'EFUS (Fonds Européen pour la Sécurité Urbaine) : présentation des grandes campagnes de communication menées par la Ville et de la mise en place d'une politique en faveur de l'égalité entre les Femmes et les Hommes, échange d'expériences autour des actions de prévention

menées en faveur de l'égalité entre les Femmes et les Hommes dans l'espace public avec la présentation de l'exposition « **Rapports hommes / femmes sous un autre regard** » avec la mise en place du mur d'expression pour favoriser l'expression de témoignages. Cette action s'est déroulée le 23 mars.

- **Participation au Festival du Film Féministe** : atelier dédié aux jeunes « Apprendre à décrypter le sexisme » ;
- **Travail quotidien du kiosque pour un accès plus égalitaire** aux filières scientifiques :
 - Attention portée aux stéréotypes de genre lors de l'accompagnement des jeunes lors de l'accompagnement aux études et co-construction du projet professionnel ;
 - Distribution de documentation lors de l'accueil des classes de Seconde du lycée: Livret de prévention, présentation des lieux ressources de la ville, et des petites cartes sur l'orientation ;
 - Développer des modèles inspirants
 - Affichage permanent au sein du Kiosque : exposition du Centre Hubertine Auclert
 - Forum des métiers : des femmes présentent sur des métiers « masculins » telles qu'une ingénieure informatique, neuroscientifique, architecte urbaniste,...

✓ Perspectives 2024

- **Poursuivre le développement et l'approfondissement des actions** menées sur la sensibilisation aux questions de genre, la lutte contre les stéréotypes, les relations Filles / Garçons, et la prévention des violences sexuelles et sexistes
- **Consolider les actions** autour de la sensibilisation aux droits des femmes :
 - Développer la thématique des femmes dans le sport, en lien avec les *Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024* ;
 - Animer un module spécifique autour du droit des femmes auprès des collégiens temporairement exclus accueillis dans le cadre du dispositif ACTE ;
- Développer la participation de la jeunesse au **Festival du Film Féministe 2024**
- Poursuivre l'action des services en faveur d'un **accès plus mixte aux formations et études supérieures**. Par exemple aux filières scientifiques.

Sports



✓ Réalisation des objectifs 2023

- Organisation d'un évènement de Capoeira le 22 janvier afin de **commémorer la place des femmes dans la Capoeira** : **réalisé**



- **Concrétisations des projets sportifs** mis en place entre l'école Paul Langevin, le Tennis Club des Lilas, le Football Club Les Lilas et le Cercle sportif Lilas / Romainville Basket : **réalisé**.

Les 4 classes de CP de l'école Paul Langevin ont pu bénéficier d'initiation dans les clubs de Tennis, foot et basket pour permettre à tous les enfants de découvrir des sports et susciter l'envie de s'inscrire et pratiquer. Ce sont des projets entre l'éducation nationale et les clubs, la Direction des sports intervient en support, notamment par la mise à disposition des équipements.

- Mettre en place des **sessions de sensibilisation des clubs sportifs** (en particulier dont les adhérent.es sont majoritairement des hommes), via un.e référent.e par club, à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants : **en cours, mais le manque de bénévoles dans les associations freine la démarche**.
- Proposer des **cycles de formations à destination des éducateur.ices sportif.ves** et mener une réflexion autour des exigences en matière d'égalité : **En cours et à poursuivre**.

✓ Au-delà des objectifs

- **Réflexion sur la sensibilisation des enfants** accueillis par l'Ecole municipale des sports et lors des vacances sportives
 - Recherche d'animations, expositions possibles pour favoriser la mixité ;
 - Améliorer la médiatisation des femmes dans le sport ;
- **Sensibilisation quotidienne sur la thématique du « jouer ensemble »** afin de valoriser la pratique sportive mixte et contribuer à la baisse de l'abandon du sport à l'adolescence notamment chez les filles.

✓ Perspectives 2024

- **Pérenniser l'évènement Capoeira** pour commémorer la place des femmes dans la Capoeira.
- **Poursuivre des cycles de formations à destination des éducateur.ices sportif.ves** et mener une réflexion autour des exigences en matière d'égalité.
- **Développer un partenariat avec l'association Sine Qua Non.** Mise en place des premières sessions de running des Sine Qua Non Squad, pour favoriser la réappropriation de l'espace public, en soirée, par les femmes et développer leur pratique sportive.

Culture



✓ Réalisation des objectifs 2023

- Mise en œuvre de la **troisième édition du Festival du Film Féministe** ;

Réalisé avec un format conservé mais des nouveautés :

- Festival sur 5 jours ;
 - Table ronde professionnelle ;
 - Rencontre littéraire avec les auteur.ices en séances de dédicaces ;
 - Partenariats avec *Binge Audio*, *La Déferlante* et le *Collectif 50/50* ;
 - Ateliers en amont du Festival ;
 - Spectacle vivant « L la nuit »
- Poursuivre l'engagement en faveur d'un **équilibre partagé entre Femmes et Hommes dans la programmation de spectacles vivants et les diffusions cinématographiques : réalisé.**

En 2023, sur les 38 spectacles programmés, 20 sont portés par des femmes et 9 par un collectif mixte.

- Poursuivre le soutien du Centre culturel Jean Cocteau à **la visibilité de la création plastique des artistes femmes : réalisé.**

Parité atteinte pour les expositions de groupe : l'exposition « Dans ma chambre » rassemblait 5 hommes et 12 femmes (dont 1 femme transgenre), l'exposition « La nuit Venue on y verra plus clair » rassemble 1 homme et 2 femmes.

- Maintenir **une programmation dédiée autour de la Journée internationale des droits des femmes**, et en développer la fréquentation : **réalisé, à poursuivre.**

Le Syndrome du banc de touche a été bien accueilli par les agent.es de la Ville (70 personnes) et le public du Garde-Chasse (89 personnes).

- Programmation de **propositions artistiques qui abordent les sujets de discrimination et d'égalité entre les Femmes et les Hommes : réalisé.**

En 2023, 6 spectacles avaient clairement pour thématique l'égalité entre les Femmes et les Hommes ou les sujets de discrimination. On notera la remarquable présence d'Estelle Meyer avec « Niquer la fatalité » autour de la figure de Gisèle Halimi qui a rencontré un public nombreux et enthousiaste.

- **Reconduite du projet hip hop au sein de l'école Paul Langevin étendu** à toutes les classes de CE2 (grâce au soutien du Conseil départemental 93 ; perspective de déclinaison sur 3 ans jusqu'à l'entrée en 6^{ème}). Le fil rouge est l'égalité Filles / Garçons et l'intégration de la *breakdance* au sein des JOP 2024.

- **Promotion et appui aux artistes femmes : réalisé**

- Avec l'accueil en résidence partagée *Lilas en scène* / Ville des Lilas : « Cie La Hutte », collectif de 3 jeunes femmes.

- Résidence de l'artiste Lilasienne Aïda Bruyère, coordonnée par le Centre culturel et le Théâtre du Garde-Chasse pour développer un projet dont les contours seraient que des élèves réalisent un film post-apocalyptique féministe.

✓ Au-delà des objectifs

- **Projet artistique participatif porté par l'artiste grecque Nefeli Papadimouli** auprès de Lilasiennes, la participation largement féminine impactant profondément son projet dans le cadre de l'exposition « La nuit venue on y verra plus clair ».
- Propositions sur mesure pour l'association *Jeunes et Futurs Parents des Lucines* avec des **ateliers pour les tout petits et en lien avec la parentalité.**

✓ Objectifs 2024

- Poursuivre le soutien du Centre culturel Jean Cocteau à **la visibilité de la création plastique des artistes femmes.** Parité **des artistes femmes / hommes au minimum.**
- **Développer la réussite et la notoriété du Festival du Film Féministe** en élaborant sa 4^{ème} édition ;
- Maintenir une **forte présence d'artistes femmes dans la programmation**, accueillir des spectacles qui abordent la question de l'égalité et la lutte contre les discriminations.
- Maintenir une **programmation dédiée autour de la Journée internationale des droits des femmes**, et en développer la fréquentation ;
- **Aboutissement de la résidence de l'artiste Lilasienne Aïda Bruyère**, coordonnée par le Centre culturel et le Garde-Chasse avec la projection du film post-apocalyptique féministe dans le cadre du *Festival du Film Féministe 2024.*



Espaces et équipements publics

La Ville des Lilas étant très contrainte en termes d'aménagement urbain / création de nouveaux équipements, la marge de manœuvre en la matière est limitée. L'attention à l'égalité entre les Femmes et les Hommes, mais également entre les personnes au croisement des discriminations (ex : handicap, LGBT+...) dans ce cadre est néanmoins une préoccupation forte.

✓ Réalisation des objectifs 2023

- Poursuite de l'objectif d'intégration de l'égalité entre les Femmes et les Hommes dans la **construction / réhabilitation de tout équipement, et dans les projets à venir dans le cadre du budget participatif**
 - **Réalisation repoussée** pour le printemps 2024, les travaux de rénovation du gymnase Liberté comportant des toilettes mixtes ayant pris du retard.
 - **Réalisation repoussée**, les travaux de relocalisation des services techniques, comprenant des vestiaires distincts pour les femmes, commencera au printemps 2024, avec une livraison prévue mi-2025.
- Maintien de l'attention portée à chaque projet mis en place par la collectivité en termes **d'occupation égalitaire de l'espace public**.
 - Réflexion en cours sur la mise en place **d'aménagements sécurisés pour les pôles gare des stations**, avec validation des premières pistes cyclables à réaliser entre 2023 et 2025 dans la ville.
 - Le pôle gare « Mairie des Lilas » devrait être livré en mars 2024, tandis que les travaux du pôle gare des Sentes débuteront au printemps pour une durée estimée d'un an.
 - **Amélioration de l'éclairage** avec l'utilisation d'une technologie à 117 points LED, notamment dans les rues du quartier des Sentes où le sentiment d'insécurité est plus fort.
 - **Aménagement et installation de bancs et d'assises**, par exemple sur la place Marie Trintignant dans le but de promouvoir une utilisation quotidienne et conviviale de l'espace public.
- **Poursuivre la féminisation des noms de rue, d'équipements et d'espaces publics** : au moins 3 nouveaux équipements se verront nommer en 2023. **Réalisé et poursuivi**.
 - 3 lieux et équipements inaugurés en 2023 (avenue Madeleine Odru, Marché Gisèle Halimi, place Marie Trintignant) ;

- Une consultation citoyenne pour choisir le futur nom du gymnase Liberté : Mahsa Amini vivement plébiscitée par les habitant.es et les enfants des écoles.
- Réflexion autour de **la mise en place de marches exploratoires** pour questionner l'utilisation de l'espace public : projet proposé par le *Comité consultatif Lilasien*. **Réalisé** en partenariat avec l'EFUS dans le cadre du projet *Be Secure Feel Secure*.
- **Remplacement d'aires de jeux** par des jeux égalitaires : **A poursuivre**. Il n'y a pas eu de remplacement cette année, mais une vigilance systématique est portée afin d'éviter les jeux stéréotypés.
- **Installer/faire refonctionner des toilettes assises** dans les parcs et jardins : **Réalisé**. Toilettes entretenues et accessibles au parc Lucie Aubrac.

✓ **Au-delà des objectifs**

- **Colorisation de l'espace public aux couleurs du drapeau LGBT+** – Projet porté par le *Comité consultatif Lilasien* afin de visibiliser le soutien de la Ville aux minorités de genre et d'orientation sexuelle.

A ce jour, les poteaux de la galerie du parc Lucie Aubrac, les marches de l'allée des Hortensias et de la sente Manouchian, ainsi qu'un passage piétons au début du boulevard Eugène Decros ont été colorés.



- **Inauguration du banc de sensibilisation à l'endométriose**. A l'initiative d'une Lilasienne, la municipalité a contacté l'association EndoFrance (association française

de lutte contre l'endométriose) et, en partenariat avec elle, a inauguré un banc dédié à la sensibilisation de l'endométriose. Une maladie affectant 10 % des personnes menstruées et pourtant insuffisamment connue, diagnostiquée et prise en charge.



- **Réalisation d'une cour renaturée** à l'école Madeline Riffaud portant aussi un objectif d'inclusion et d'utilisation plus égalitaire entre filles et garçons.

✓ Perspectives 2024

- **Poursuivre la féminisation des noms de rue, d'équipements et d'espaces publics** : au moins 3 nouveaux équipements se verront nommer en 2023.

- **Mise en place de la « Cabane des 1000 premiers jours »**, au quartier des Sentes, d'un lieu de ressource, dédié aux enfants de 0 à 3 ans et à leurs (futurs) parents, en partenariat avec le Conseil départemental 93.
Cette cabane, qui restera dans le quartier 18 mois, préfigure l'installation d'une maison plus pérenne aux Lilas des 1000 premiers jours.
- **Amélioration de l'accessibilité du Théâtre du Garde-Chasse par le remplacement des montes personnes et du Centre culturel avec un projet d'adaptation aux personnes à mobilité réduite d'ici 2026.**
- Maintien de l'attention portée à chaque projet mis en place par la collectivité en termes **d'occupation égalitaire de l'espace public.**
 - Livraison du pôle gare « Mairie des Lilas » devrait être livré en mars 2024,
 - Lancement des travaux du pôle gare des Sentes au printemps pour une durée estimée d'un an.
- **Réaménagement sécurisé de la voirie**, visant à apaiser la circulation par des travaux de prolongement du boulevard de la Liberté et de l'avenue des Combattants en Afrique du Nord.
- **Renforcement de la sécurité de l'espace public,**
 - Elagage des arbres et arbustes dans le fond du parc Lucie Aubrac ainsi qu'aux abords du potager ;
 - Extension de la clôture d'entrée du parc Simone Veil du côté de l'allée Jean Monnet et étendue dans le prolongement de Clinéa - Centre de Rééducation Cardio-Nutritionnelle Paris-Est, afin de rendre inaccessible un recoin source d'un sentiment d'insécurité, car souvent occupé en soirée et nuit ;
 - Des travaux de réfection entrepris, notamment la remise en état des assises en bois et le retrait des pergolas au parc Gay, ainsi que la rénovation de deux allées au cimetière.
- Poursuite de l'objectif d'intégration de l'égalité entre les Femmes et les Hommes dans la **construction / réhabilitation de tout équipement, et dans les projets à venir dans le cadre du budget participatif**
 - Les travaux de rénovation du gymnase Liberté comportant des toilettes mixtes ayant pris du retard.
 - Les travaux de relocalisation des services techniques, comprenant des vestiaires distincts pour les femmes, commencera au printemps 2024, avec une livraison prévue mi-2025.

- **Sensibilisation et réaffirmation de la visibilité des personnes LGBT+ dans l'espace public** grâce aux couleurs du drapeaux LGBT+ :
 - Autour des feux tricolores au carrefour de la rue de Paris et de la rue des Bruyères,
 - Sur les barrières aux placées aux abords de l'école Courcoux.

Accompagnée d'une réflexion sur de nouvelles formes de visibilité dans l'espace public.
- **Vers un Mémorial national dédié aux femmes résistantes et déportées** au Fort de Romainville : six casemates du Fort, dont celle comprenant des graffitis à la valeur inestimable de prisonniers et de prisonnière, seront aménagées pour accueillir un Mémorial National dédié aux Femmes résistantes et déportées ; grâce au soutien du Ministère des anciens combattants et en charge de la mémoire, la conservation des graffitis de la casemate 17 a été réalisée ; en partenariat avec le Musée National de la Résistance, une association de préfiguration et de gestion du futur Mémorial, dotée d'une direction paritaire, a été créée pour faire entrer ce projet important, qui comblera un vide dans le paysage mémoriel national en rendant spécifiquement hommage au rôle des femmes durant cette période, dans sa phase opérationnelle.
- **Réalisation de l'aménagement du tronçon démonstrateur du *Grand chemin*** sur l'avenue du Pdt Schuman par Est Ensemble, en lien avec la Ville, en vue de créer un espace apaisé, renaturé pour une pratique piétonne et cyclable sécurisée, à proximité de plusieurs équipements : Le centre de Loisirs J.J. Salles, Le parc municipal des sports Marie Marvingt, le bois des Lilas, le terrain de sport de proximité « Schuman ».
- **Remplacement d'aires de jeux** par des jeux égalitaires : au sein de la crèche Maya Angelou et du multi-accueil des sentes.

Axe 3 : Une ville qui protège : lutte contre les violences faites aux femmes et égal accès aux services



Lutte contre les violences faites aux femmes

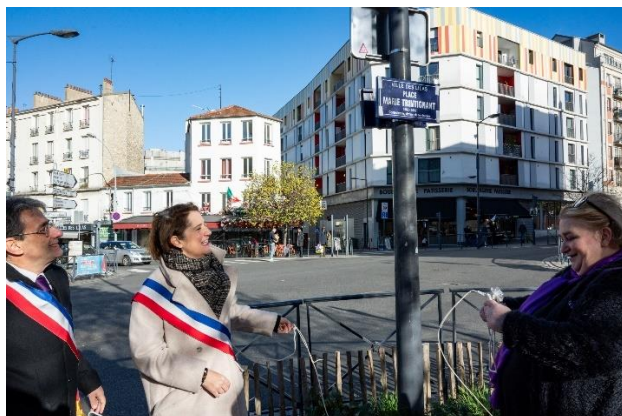
✓ Réalisation des objectifs 2023

- Maintenir l'organisation d'un évènement autour du 25 novembre, en valorisation du travail mené tout au long de l'année.
 - Ciné-rencontre « Je vous salue salope : la misogynie au temps du numérique » en partenariat avec *Nous Toutes 93* et en présence de Laure Salmona, co-fondatrice de l'association *Féministes contre le cyberharcèlement* ;



- Inauguration de la place Marie Trintignant et hommage aux victimes des féminicides par une banderole énumérant leurs noms sur la façade de la Mairie.

La municipalité a souhaité rendre hommage à Marie Trintignant, morte il y a 20 ans sous les coups de son conjoint, mais également à l'ensemble des femmes décédées au cours de l'année, tuées par leur conjoint ou ex conjoint. Sandrine Bouchait, présidente de l'Union Nationale des Familles de Féminicides nous a honoré de sa présence.



- **Poursuite des actions de sensibilisation et de communication** pour continuer d'élever le niveau de conscience des violences faites aux femmes : **réalisé et à poursuivre.**
 - Formation des agent.es à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
 - Sensibilisations via l'outil innovant d'un théâtre forum ;
- Poursuivre le **projet de mise à l'abri des femmes victimes de violences : en cours**
 - Convention « Un toit pour elle » : 3 femme relogées grâce au dispositif (depuis novembre 2022) ;
 - Convention de mutualisation (entre les villes et les CCAS, des Lilas, Bagnolet et Romainville), pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence, en vue de conclure un accord-cadre pour l'hébergement d'urgence des personnes victimes de violences en apart-hôtel.
- **Développer le volet relatif aux enfants co-victimes** des violences faites aux femmes, prévu en 2023. Cycle de formation des agent.es en contact des enfants « Repérer, prévenir et agir face aux violences faites aux mineur.es » : **réalisé et à poursuivre.**

L'ensemble des agent.es périscolaire et ATSEMs ont été formés par le *Collectif féministe contre le viol*.
- Réflexion autour de la création d'un **Observatoire local de violences envers les femmes** en partenariat avec l'Observatoire départemental des violences envers les femmes : **en cours.**

Participation aux rencontres du réseau des *Observatoires locaux des violences envers les femmes*. Et rencontre avec Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes du 93.

- **Actions de communication** : Continuer à faire monter le niveau de conscience sur les violences subies par les femmes et par extension à toutes les victimes de violences intrafamiliales grâce à des campagnes de sensibilisation. **Réalisé** (cf. visuel ci-dessous)

Campagne de sensibilisation enfants co-victimes et violences - Affichages et vidéo <https://www.ville-leslilas.fr/news/27-0-2766/une-campagne-pour-sensibiliser-aux-violences-faites-aux-enfants>



- **Formation des agent.es** au repérage et à l'accueil des femmes victimes de violences. **Non réalisé.** Le groupement initialement contacté n'était plus en mesure d'assurer de nouvelles formations pour l'année 2023.
- ✓ **Poursuite d'actions menées dans la durée**
- Renouvellement de **l'adhésion à l'association Elu.e.s contre les violences faites aux femmes**, ayant pour objectif de sensibiliser le public à la lutte contre les violences faites aux femmes.

- Contribution de la Ville au **financement du poste d'intervenante sociale dédiée au Commissariat des Lilas**, dont la vocation est d'apporter une écoute et un soutien immédiat dans des cas d'urgence. **Non réalisé** en raison de la vacance du poste.
- Contribution, par le biais du CCAS, à la **prise en charge de nuitées d'hébergement** pour la mise à l'abri d'urgence de femmes victimes de violence.
- Participation au **réseau départemental – l'Observatoire des violences envers les femmes**. Rencontres autour de la Quinzaine **"Femme du monde en Seine-Saint-Denis"**.
 - Réunion des correspondant.es ville du 27 janvier
 - Réunion des correspondant.es ville du 16 juin ;
 - Réunion des correspondant.es ville du 29 septembre ;
- Maintien des **permanences hebdomadaires d'information et d'accompagnement des femmes victimes de violences** assurées au CCAS des Lilas par le *Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)*
- Une **campagne de sensibilisation traitant des violences LGBT+phobes**, à l'occasion des 10 ans du mariage pour tous et toutes (voir p.28).

✓ Objectifs 2024

- Maintenir **l'organisation d'un évènement autour du 25 novembre**, en valorisation du travail mené tout au long de l'année.
- **Poursuite des actions de sensibilisation et de communication** afin de continuer d'élever le niveau de conscience des violences faites aux femmes.
- Recruter et contribuer au **financement du poste d'intervenante sociale dédiée au Commissariat des Lilas**, dont la vocation est d'apporter une écoute et un soutien immédiat dans des cas d'urgence.
- Poursuivre le **projet de mise à l'abri des femmes victimes de violences**.
- **Développer le volet relatif aux enfants co-victimes des violences dans le couple : Prévu en 2023**. Cycle de formation des agent.es en contact des enfants « Repérer, prévenir et agir face aux violences faites aux mineur.es ».

- 8 sessions de formation ont été réalisées : environ 150 agent.es ont été formé.es ;
- Entre 5 et 7 sessions à venir, à destination des éducateur.ices, éducateur.ices sportif.ves, agent.es des services culturels, professionnel.les de la petite enfance...
- **Participer à la redéfinition de la stratégie territoriale du CLSPD** à travers l'identification d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes.
- **Accompagner à la formation de l'ensembles des agent.es et associations travaillant auprès d'enfants** à la prévention et au traitement des violences faites aux enfants.

Egal accès aux services



La Ville entend renforcer la prise en compte de la monoparentalité dans l'accès aux différents services.

✓ Réalisation des objectifs 2023

- Recensement et modification de l'ensemble des **formulaires de la ville afin de simplifier et de les rendre plus inclusifs** : **réalisé** à la suite d'échanges avec 3 associations et collectifs expert.es sur le sujet.
- Poursuite d'une réflexion approfondie sur **le soutien à la parentalité et l'égal accès aux services municipaux des familles monoparentales**. **En cours**.

Un travail a été entamé et une réunion pour définir les priorités aura lieu en février 2024.

- Affiner nos chiffres sur les familles monoparentales pour comprendre les besoins spécifiques qu'elles pourraient rencontrer ;
- Mener une réflexion sur des actions ciblées à destination de ces familles.
- Mener une **réflexion sur les horaires d'ouverture des services** pour favoriser l'accès de toutes et tous : **en cours**.
Mise en action des groupes de travail sur le projet « Les Lilas 2030 ».

Ce projet d'administration porté par la direction générale des services et ayant fait l'objet d'un séminaire réunissant le comité de direction, se divise en 3 groupes de travail chargés de prospectives, imaginer un plan d'action à soumettre aux élu.es, pour répondre aux enjeux des Lilas en 2030 :

- La Marque Employeur : l'identité de la ville et la politique interne vis-à-vis des agent.es ;
 - La Ville de demain : une ville durable, vivante, à taille humaine, connectée et accessible ;
 - La Relation Usager.es : permettre aux usagers de se sentir accueilli.es, écouté.es et entendu.es
- **Création d'un groupe de travail** au sein de la DRUID (Direction Relation Usagers, Innovation et Démocratie) afin de revoir les conditions d'accueil des habitant.es, l'affichage prévu... : **Non réalisé mais remplacé** par le projet « Les Lilas 2030 ».
 - Poursuivre la **formation continue des agent.es d'accueil** : **Réalisé et à poursuivre.**

✓ **Perspectives 2024**

- Déploiement des **actions identifiées dans le projet « Les Lilas 2030 »**. Notamment concernant les travaux du groupe « Accès aux services » et la réflexion autour des horaires d'ouverture des services ;
- **Refonte de l'accueil en Mairie** grâce à des travaux de réaménagement ;
- Poursuivre la **formation continue des agent.es d'accueil** ;
- Travailler à des **propositions de politiques publiques à destination de familles monoparentales.**